

Amis du Monastère Notre Dame

73 route de Mi-Feuillage
45460 Bouzy la Forêt

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Dimanche 9 mars 2025

En introduction, les sœurs chantent None avec le Psaume 118, accompagnées par les participants.

La Présidente, Marie-Hélène Gorget, ouvre la séance, à 14h05, en accueillant les Amis du monastère et les sympathisants.

1/ Rapport d'Activités, par la Présidente

- **Les journées Coup de Main** apportent une participation concrète à l'entretien du Monastère et de son environnement, selon une liste de différentes tâches proposée par les religieuses. Cela concerne des domaines divers où chacun, selon son âge et ses aptitudes, peut trouver à se rendre utile.
Exemples: voyages à la déchetterie, nettoyages divers (vitres, sols extérieurs,...), démoussage de l'abri de jardin, petites réparations, déplacement de meubles, entretien des végétaux, désherbage, tronçonnage, peinture, épépillage de pommes, décorticage de noix...

Tout ceci toujours dans la joie et la bonne humeur.

Grande liberté. Certains ne peuvent offrir qu'une demi-journée. C'est déjà très précieux. N'hésitez pas ! Ouvert à toutes et tous ; pas seulement les membres des Amis du Monastère. Tout le monde est le bienvenu. La journée se clôture par le délicieux et sympathique goûter offert par les sœurs !

⇒ *Les prochaines journées Coup de Main auront lieu le jeudi 27 mars 2025 et le samedi 18 octobre 2025*

- **Conférence du 14 avril 2024 sur le symbolisme de la mosaïque de Germigny des Près** : à l'issue de notre Assemblée Générale, conférence très appréciée, par le Père Jacques.
- **Participation à deux Marchés locaux**, à Saint-Père/Loire et à Yèvre-le-Châtel, au **printemps 2024**.
La rentabilité est variable mais c'est l'occasion de se faire connaître, d'avoir des témoignages sur l'utilisation de l'Eau d'Emeraude et aussi de la faire découvrir.
A chaque fois il faut des bénévoles pour l'organisation, pour tenir le stand. Nous lançons un appel pour le 1^{er} mai prochain à Yèvre-le-Chatel, où nous cherchons une équipe.
- **Service aux Sœurs** (S aux S) : 22 personnes sont dans ce service. Nous formons un groupe de proximité pour répondre aux besoins de transport des sœurs ou de leurs invités.
Mère Prieure transmet à Hélène Gérardin les besoins et celle-ci nous relaie la demande, via un groupe WhatsApp.
- **3^{ème} Journée Trait d'Union, le 29 juin**, ouverte à tous, organisée par les sœurs. Le but est une alliance avec les laïcs. Différents ateliers étaient proposés :
 - un texte de la Règle de St Benoit,
 - une journée type au monastère,
 - un quiz sur la règle

▪ **Journée d'Amitié, le 29 septembre 2024**

Nous étions très nombreux au repas ce dimanche. Bonne humeur, menu soigné, découverte de la diversité de ses voisins de table ... En fin de repas, deux canadiens venus se mettre au service de la communauté pour un mois, nous ont fait part de leur témoignage.

Après l'office de None nous nous sommes retrouvés devant le monastère avec Philippe Marcellot, de l'ONF, pour une approche de la forêt qui a passionné son auditoire.

La gestion des fougères, la Fontaine Bouillante, le chêne pédonculé, les mousses... tous les sujets nous ont enthousiasmés. Les photos témoignent de notre intérêt à écouter les mystères de la nature racontés par notre forestier-conférencier. Au début, nous avons pris tranquillement le chemin qui borde le monastère puis après la résurgence du Saint Laurent, toujours active à la Fontaine Bouillante, nous sommes revenus sur nos pas pour traverser la forêt hors des sentiers battus, grands moments d'entraide pour passer les fossés ! Au final une bonne marche de 3km qui s'est accélérée afin de rentrer à temps pour le goûter et l'office de vêpres.

▪ **Chapitre d'Angers, le 13 novembre 2024**

En lien avec la coopération laïcs-moniales, nous étions trois : Bernadette, Julian et moi à être invités à Angers pour participer à une journée du chapitre de la congrégation. Nous avons découvert la diversité des communautés et des projets mis en place.

Le monastère d'Angers date de 1619 avec son immense jardin, son four à pain, la rénovation du four à gaufrettes...

▪ **Les Marchés de Noël 2024 (Sully/Loire et Bouzy la Forêt)**

Fin d'année avec les marchés de Noël. Merci aux 11 personnes qui se sont relayées dans le froid !

▪ **Les Projets votés en AG 2024**

- Rénovation de la Vierge Gracieuse : le projet est encore à l'étude. L'an dernier une participation des Amis a été votée.
- Les petites cartes d'informations sur le monastère viennent d'être rééditées en 2000 exemplaires.

2/ Rapport Financier par le Trésorier (voir le détail en annexe)

▪ Présentation du document sur les dons et cotisations,

Les dons en bleu, les cotisations en vert, sont toujours aux alentours de 4 000 €. Relativement stable sur les 5 dernières années.

Cette année une ligne « *souhaite faire don* » a été ajoutée au bulletin d'adhésion.

▪ Compte de résultat :

- Les charges :
 - La ligne « *frais postaux* » en hausse, du fait de la forte augmentation des tarifs postaux, ils portent surtout sur l'envoi de l'écho du Monastère, les Amis y participant pour moitié.
 - *Achat* : disque dur
 - *Prestation de services* : la moitié des honoraires du cabinet de conseil qui accompagne la Communauté dans le processus d'Alliance avec les laïcs
 - *Assurance* : augmentation
 - *Publicité, publications* ... essentiellement des photocopies
 - *Cadeaux* : par ex. M. Marcellot, conférencier bénévole qui est intervenu à la Journée d'Amitié
 - *Frais de réception* : les verres de l'amitié (AG et journée d'amitié)
 - *Dotation aux provisions* : pour la restauration de la statue de la Vierge

▪ Bilan : Réerves, permettra de participer à des travaux importants ou imprévus dans l'avenir.

L'intégralité des éléments comptables sont à votre disposition sur demande.

Questions sur les comptes :

Qu'en est-il de la réserve d'environ 35 000 € ?

Réponse : l'objectif n'est pas de thésauriser. La réserve répond à la raison d'être de l'Association qui est de venir en aide aux Sœurs. A chaque CA, les sœurs font part de leurs préoccupations. Différents projets sont à l'étude : réfection ou remplacement de la Vierge du patio, contribution à la réfection de la clôture...

La réserve doit permettre de pouvoir mobiliser rapidement des fonds dans le cas d'un imprévu affectant le monastère.

Peut-on envisager de financer avec la réserve un voyage pour les adhérents ?

Réponse : les statuts ne prévoient pas ce type d'action. Cela ne correspond pas a priori à la vocation de l'Association qui est de faire rayonner le Monastère.

Pourquoi a-t-il été ajouté une ligne « souhaite faire un don », sur le bulletin d'adhésion puisque l'association n'est pas habilitée à émettre des reçus fiscaux ?

Réponse : les dons et réserves ont permis notamment ces dernières années une participation des Amis pour la réfection de l'oratoire et d'une salle de bain. Rappel : la ligne *Don* est facultative ; elle permet à ceux qui le souhaitent de personnaliser le montant de leur participation.

Les dons faits à la Fondation des Monastères ne parviennent ni directement ni rapidement à la communauté. Par ailleurs la Fondation prélève 5% sur chaque don.

Chaque année, l'exercice est stable, nous utilisons les réserves pour des projets, selon les besoins.

Comment expliquer l'écart entre le montant du budget annuel, relativement modeste, et celui de la réserve ?

Réponse : le montant de la réserve de 2024 correspond aux résultats des 6 exercices précédents. Il porte sur 14 ans de cotisations, « les petits ruisseaux font les grandes rivières »

Mère Prieure : la Communauté apprécie les aides financières apportées par l'Association, en particulier la participation concernant les émoluments du cabinet de Conseil d'Orléans, ainsi que les frais postaux pour l'envoi de *l'Echo du monastère*. L'envoi papier de *l'Echo du monastère* coûte relativement cher, mais la solution de l'envoi numérique est difficilement substituable dans la mesure où il est largement adressé à des personnes non-membres de l'Association dont on ne possède pas les coordonnées mail.

Questions diverses :

Avez-vous besoin de béton ?

Mère Prieure : remercie pour la proposition mais indique que la Communauté va réfléchir pour faire des demandes d'aide ciblée.

Appréciez-vous la formule papier pour l'écho du monastère ?

Mère Prieure précise que ce serait moins cher par mail, envoi de 1000 courriers par an, mais souvent l'envoi est accompagné d'un message écrit, ce qui ne serait pas possible par mail.

Journées coup de main : y-a-t-il des besoins non couverts ?
Mère Prieure remercie et répond qu'elles en parleront en communauté.

⇒ Vote pour l'approbation des rapports :

En 2024 nous étions 205 adhérents.

Ici nous sommes 34 présents et 31 représentés par des Pouvoirs nous ont été confiés.

- **Rapport d'activités** : Contre 0 - Abstention : 1 (la Présidente, auteur du rapport)

⇒ Par un vote à main levée, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

- **Rapport financier** : Contre 0 - Abstention : 1 (le trésorier, auteur du rapport)

⇒ Par un vote à main levée, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

3/ Cotisation 2026

Le conseil d'administration propose de maintenir la cotisation 2026 à 22€, et à 35 € pour les couples.

⇒ Par un vote à main levée, le **maintien de la cotisation à 22€ et 35 €** est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

4/ Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Selon les statuts, il n'est pas possible de dépasser 4 mandats de 3 ans.

Deux membres sont en fin de mandat :

Michèle Le Dréau arrive au terme de son 4^{ème} mandat de 3 ans, non rééligible
Valérie Charpentier arrive au terme de son 3^{ème} mandat de 3 ans, rééligible

Candidates :

- Valérie Charpentier, accepte de faire un 4^{ème} mandat
- Françoise Robert Baby, se présente, elle est oblate de l'abbaye de Fleury, et accepte un mandat au sein du conseil d'administration

La présidente demande si quelqu'un s'oppose à ce que le vote se fasse à main levée,

⇒ Sans opposition, les candidates sont élues à l'unanimité moins 1 abstention.

5/ Mot de Mère Prieure

Remercie d'être venus si nombreux et donne des nouvelles du Monastère :

Sœur Raphaëlle a fait, le 2 février dernier, sa profession temporaire, ce qui l'engage pour 3 ans.

Fin 2024 s'est tenu le **Chapitre général de la Congrégation** qui a confirmé l'orientation donnée en 2021 : coopération avec des laïcs qui entourent nos Communautés, Angers, Prailles, Bouzy ; pour le monastère de Jérusalem, c'est un peu différent.

Dans ce contexte, la poursuite des liens avec **Julian et Bernadette**, qui sont au Monastère depuis un an, sera envisagée fin mars. La Communauté apprécie leur présence priante et d'entraide. Qu'ils en soient remerciés.

Nous souhaitons vivre cette alliance avec eux, en vue que d'autres personnes nous rejoignent, en s'installant à proximité du Monastère, pour une aide à plus long terme, afin de continuer cet appel à faire de nos monastères des « oasis de paix et de prière ».

Les Monastères ont vocation à être des oasis de paix et de contemplation.

Pour avancer dans cette alliance avec les laïcs, la Communauté se fait aider par Céline Calmet, consultante du cabinet Nekoe à Orléans.

La priorité demeure la **communication auprès des jeunes** (accueil de 10 jeunes l'été dernier) en vue de rejoindre la vie monastique. Pour le nouvel an, présence également d'une dizaine de jeunes, cela donne de l'espoir.

Des tracts sont à disposition pour informer du week-end des 22 et 23 mars à destination des jeunes, **pause de Carême au Monastère** « *Moïse au buisson ardent* ».

Cet été sera organisée une « **halte chantante** » qui est une proposition de la Congrégation. Des sœurs de Prailles et de Jérusalem feront découvrir la vie monastique à des jeunes qui aiment le chant avec l'aide de Carole Matras, chanteuse professionnelle.

Concernant **l'Eau d'Emeraude**, l'année 2024 n'est pas excellente en termes de vente. Il est important de mieux la faire connaître et de trouver des lieux de vente car malheureusement des monastères ferment. La boutique en ligne, créée en 2023, fonctionne bien, joie pour nous d'accueillir de nouveaux clients.

Mère Prieure annonce la **veillée œcuménique** du 10 juin prochain de 18h30 à 22h.

Les **cartes postales de Jérusalem** : fin de stocks des éditions « *Choisir* », à prendre librement. Le Père Jean-Bernard Livio, organisateur des pèlerinages avait édité ces cartes, il est atteint d'un cancer, en soins palliatifs, prions pour lui.

24-25 mai 2025 : **week-end biblique** avec le Père de Villefranche.

Merci à l'équipe de **Service aux Sœurs** pour l'aide aux déplacements en voiture.

Evènement marquant de 2024 : la **réélection** de Mère Marie-Caroline comme Prieure.

Des idées pour la prochaine AG et la journée d'amitié sont les bienvenues, n'hésitez pas à en parler.

Remerciements :

En fin d'assemblée générale, un bouquet est remis à Michèle Le Dréau en remerciement de ses nombreuses années passées au sein des Amis, elle remercie Mère Prieure, les sœurs et les adhérents pour la confiance accordée et reste fidèle à son bénévolat à la boutique du monastère.

Michèle Le Dréau : « *Merci à vous, Ma Mère, mes sœurs, aux Amis, pour la confiance, pour l'esprit d'amitié et de service fraternel, Merci à Dieu pour tout* ».

La séance est levée à 15h

ANNEXE

Cpte de Résultat au 31 décembre 2024

Débit		Crédit	
600	Achats	79,99	754 Dons
604	prestations de services	720,00	756 Cotisations
616	Primes d'assurances	215,49	760 Produits financiers
623	Publicité, publications, relations publiques	354,47	
6234	Cadeaux	124,87	
6257	Frais de réception	183,48	
626	Frais postaux	962,20	
627	Services bancaires et assimilés	1,20	
681	Dotation aux provisions	1 500,00	
Résultat de l'exercice :		1 118,14	
		5 259,84	5 259,84

Bilan au 31 décembre 2024

Actif		Passif	
512	C/C Crédit Agricole	461,59	1068 Réserves pour projets
513	Livret A	36 158,03	158 provisions pour charges
			4686 Charges à payer
			4870 Produits constatés d'avance
Résultat de l'exercice :		1 118,14	
		36 619,62	36 619,62

